UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Etat des connaissances en matière de population au Burundi, pp. 1-37,

NIYUNGEKO Laurent

1988-03
UB, Cahiers du CURDES
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/576

NIYUNGEKO Laurent, Etat des connaissances en matière de population au Burundi, pp. 1-37, Cahiers du CURDES n° 6, Mars 1988.

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

ETAT DES CONNAISSANCES EN MATIERE DE POPULATION AU BURUNDI

par Laurent NIYUNGEKO

INTRODUCTION

Le premier recensement général de la population du Burundi en août 1979 a constitué une étape cruciale et décisive dans la jungle de la connaissance démographique. Elle avait pourtant été, jusqu'à ce jour, une préoccupation constante des diverses autorités qui se sont succédées à la tête du pays.

En fait, les données démographiques constituent un élément indispensable de la planification du développement économique. Ce motif plus général (il a été même depuis longtemps peu explicite) se double d'objectifs plus ponctuels et plus spécifiques. Ainsi, par exemple, la perception de l'impôt a été, pour l'administration belge, la principale motivation des dénombrements successifs et continus de la population.

Du point de vue historique, les premières investigations démographiques portent sur le Rwanda et le Burundi, qui étaient sous la même autorité coloniale jusqu'à l'indépendance en 1962. Plusieurs méthodes, allant des recensements sur fiches aux enquêtes par sondages ont été utilisées. Mais plusieurs inconvénients (alphabétisation des enquêteurs et des enquêtés peu poussée, choix des unités,...) justifient le caractère aléatoire et artificiel de la plupart des données qui en sont issues, l'arbitraire et l'artificiel ayant souvent prévalu.

Le choix des procédés à utiliser n'est pas seulement un problème de méthode ou une question simplement technique, il pose aussi d'épineux problèmes des moyens logistiques (moyens financiers, matériels et humains, coût en temps...) et des objectifs politiques.

Toutefois, malgré les nombreuses réserves avec lesquelles on aborde les données démographiques sur le Burundi, elles restent tout de même

indispensables. En effet, elles donnent un ordre de grandeur à partir duquel on étudie les variations, ce qui constitue en fait l'élément essentiel de ce genre d'étude.

Ce papier se propose d'abord de passer succintement en revue les diverses sources de données démographiques au Burundi. Elles ne sont pas très nombreuses mais elles sont de qualités diverses.

Ensuite, on étudiera les caractéristiques socio-démographiques de la population du Burundi, les faits ainsi que les croyances a priori qui s'y rattachent.

On passera enfin en revue l'état de la recherche démographique au Burundi.

PARTIE I : ANALYSE CRITIQUE DES SOURCES DE DONNEES

1) Sources anciennes diverses

Les premières informations sur la population du Burundi (du Rwanda-Urundi exactement) remontent du début du XXe siècle et émanent des explorateurs, des voyageurs et des missionnaires. Ces renseignements diffus et contradictoires portent presque exclusivement sur le niveau de la population. Ainsi, en 1907, FUCHS évalue la population du Rwanda-Urundi à 4 millions d'habitants alors que, sept années plus tard (1914), MEYER le chiffre à 5 millions, année où RODHL avançait le chiffre de 1 million et demi pour le Rwanda en 1907, soit un doublement de la population en sept ans (1).

En plus, nulle mention n'est faite sur la méthode d'estimation utilisée. Seul, CZEKANOWSKI calcule la densité de la population en dénombrant le nombre de huttes rencontrées dans une région et en extrapolant les résultats (2). Inutile de dire qu'elle est peu convenable étant entendu qu'en partant de la densité on ne peut pas connaître la population d'un territoire dont on ignore la superficie.

Concernant l'évolution de la population le premier indice est donné par VAN DER BURGHT en 1903 quand il signale qu'au Rwanda-Urundi les naissances surpassent les décès (3). Cette idée est confirmée par P. GOURDU en 1953 quand il dit que "ce pays a depuis longtemps une excellente démographie c'est-à-dire de forts excédents des naissances sur les décès (4).

2) Les sources administratives coloniales (5)

a) recensements administratifs sur fiches

Introduits depuis 1922, ils visaient d'abord l'enregistrement exhaustif et annuel des hommes adultes valides (HAV) soumis à l'impôt, puis ils furent étendus à leur famille et à tous les hommes, valides ou non, contribuables ou exemptés. La tenue à jour des registres incombait aux sous-chefs dont la plupart ne savaient ni lire ni écrire. A partir du nombre de H.A.V., on extrapolait la population totale du Rwanda-Urundi suivant le coefficient moyen H.A.V./population totale. Ainsi, on avait estimé la population à 4 millions d'habitants en 1922, à 5 millions entre 1925 et 1927 et à 3.750.000 en 1928 (6). Ces variations dans l'effectif de la population étaient entièrement dues aux erreurs d'enregistrement et à la méthode d'extrapolation puisqu'aucune cause externe connue n'explique ces modifications.

b) les registres d'état-civil

Ceux-ci avaient pour unique but l'enregistrement des naissances et des décès. On doit bien se rendre compte qu'ils étaient d'une efficacité tout à fait limitée dans la mesure où les déclarations étaient loin de correspondre aux naissances et aux décès effectifs. Ainsi, en 1953, V. NEESEN a montré que les registres d'état-civil enregistraient seulement 47,2 % de naissances et 25,2 % de décès par rapport aux enquêtes démographiques (7).

c) les enquêtes démographiques

Dès 1931, les pouvoirs coloniaux ont introduit les enquêtes démographiques par sondages. Elles portaient sur des unités géographiques considérées comme représentatives et les résultats qui en étaient issus étaient rapportés à l'ensemble de la population. Leur but principal est "d'établir les taux de natalité et de mortalité, d'évaluer ainsi le degré d'équilibre démographique du pays, de rechercher les causes d'une situation déficitaire et les moyens d'y remédier ; elles permettent ensuite de recouper les résultats du recensement et d'en corriger les erreurs ou les déficiences éventuelles (8).

i) l'enquête démographique de 1965

L'enquête démographique de 1965 avait pour but principal de corriger les erreurs du passé dans les enquêtes et de fournir des données démographiques convenables dans des délais raisonnables. Elle visait un contrôle des résultats obtenus dans le dernier recensement administratif (sur fiches) dont il a révélé une sous-estimation d'environ 24 % (9). Commencée le 1er mars et achevée le 31 juillet 1965, elle a porté sur un échantillon de 10 % de la population de Bujumbura et de 2 % de la population du reste du pays. Cette enquête qui a omis certaines questions importantes s'est soldée par une erreur de 5 à 10 % sur les résultats obtenus (4). En plus, l'enquête ayant été à passage unique n'a pas permis de se faire une idée sur l'évolution des paramètres démographiques.

ii) l'enquête démographique de 1970-1971

Débutée en avril 1970 et terminée en juin 1971, cette enquête à passages répétés a permis d'observer sur une année les mouvements de la population. Partant de l'idée que la population au Burundi s'élevait en 1970 à 3.500.000 habitants on a effectué un sondage sur 30.000 personnes soit 24 unités primaires de 1.250 personnes, ces unités ayant été choisies suivant le découpage administratif dans le milieu rural. Dans le milieu urbain 11.000 personnes ont été enquêtées (11).

3) Les registres paroissiaux

Ceux-ci sont des registres où l'Eglise catholique enregistrait les personnes qui se convertissaient à cette foi et suivait leurs mouvements (baptême, naissances, mariages, décès...). Mais ces registres donnent des informations parcellaires, très limitées dans l'espace, mal distribuées et s'adressant à une population spécifique. Ainsi, elles ont peu de chances d'être extrapolées au reste de la population, surtout qu'elles sont souvent consignées dans une forme peu utilisable.

4) Les autres sources

A diverses occasions, certains organismes ou institutions recueillent des données démographiques pour un motif bien déterminé. Il s'agit surtout d'enquêtes ou de recensements visant une zone qui intéresse un projet de développement ou s'adressant à une catégorie de personnes spécifique (comme le recensement des artisans de la commune Isale-Mugaruro).

Nous citerons en guise d'exemple :

- le recensement de la zone pilote de vulgarisation agricole de Zege en 1970 et en 1971 portant sur 3.000 personnes et donnant des renseignement sur les ménages, l'habitat et les mouvements de la population

- le recensement de la région de Nyanza-Lac, effectué en 1971 et portant sur 20.000 personnes

- l'enquête socio-économique à Bujumbura en 1969

- le recensement primaire de Bujumbura en 1971

- etc...(12).

5) Critique des sources

Nous ne nous attacherons pas aux critiques classiques des diverses méthodes de collecte des données mais à leur particularité dans le cadre économico-socio-politique du Burundi.

Partons d'abord d'une constatation. Jusqu'à une période très récente (jusqu'au recensement général de 1979), les méthodes de collecte ont été toujours dominées par une constante : le manque de précision (sous-estimation et surestimation) des données démographiques. Celle-ci peut être expliquée par un certain nombre de facteurs.

D'abord, les principales sources de données démographiques depuis l'époque coloniale sont administratives, ce qui est doublement néfaste. Premièrement, comme l'impôt (premier but des dénombrements) et les travaux forcés, les enquêtes et recensements provoquent des craintes chez les habitants et entraînent des réticences, des fuites et de fausses déclarations. Ceci aura pour conséquence la sous-estimation des données recueillies. Deuxièmement, les statistiques démographiques coloniales ont toujours revêtu un caractère déclamatoire parce qu'elles visaient à susciter l'enthousiasme de la métropole et de l'ONU. Ceci leur enlevait toute rigueur de recherche scientifique.

Dans un pays où la presque totalité de la population était illettrée, on ne pouvait guère éviter des erreurs fatales. Les enquêteurs, à peine lettrés ne pouvaient assimiler et appliquer correctement les techniques d'enquête. En plus, l'absence de contrôle et de suivi ne pouvait être que nuisible à l'exactitude des données. La simplicité et le caractère rudimentaire des questionnaires ne pouvaient permettre de recueillir une information quantitativement et qualitativement intéressante. Enfin, les personnes soumises au questionnaire étant ordinairement illettrées, elles ne pouvaient pas facilement pallier à la "faiblesse" de leur mémoire et au caractère éminemment abstrait de questions doublé d'une hostilité naturelle à l'interrogatoire.

Enfin, une autre source d'erreur résulte des techniques statistiques utilisées. D'une façon générale, les enquêtes démographiques réalisées se caractérisent par un faible niveau de représentativité des unités de sondage choisi. Souvent, leur nombre est très limité, leur espace très localisé, de sorte qu'il était aberrant d'étendre les conclusions à la population totale. Notons également que les formules d'extrapolation étaient souvent sujettes à caution.

Ainsi, pour les diverses raisons évoquées, les informations disponibles sur la population du Burundi sont souvent caractérisées par la sous-estimation de l'effectif de population et l'imprécision des paramètres démographiques.

En conclusion, contrairement à ce qu'on croirait a priori, il existe de nombreuses sources de données démographiques sur le Burundi depuis une période assez lointaine, mais leur inventaire et leur traitement restent tout de même très malaisés. Cependant la complexité et la subtilité de ces données recommandent à l'utilisateur de ne pas leur accorder une confiance excessive. Le cas du Nigéria est riche d'enseignements : le recensement de 1963 a été entaché d'une erreur de 10 millions de personnes ou plus, c'est-à-dire une marge d'erreur supérieure à la population totale de la plupart des pays africains (13). Tous les paramètres calculés sur base de la population recensée (PNB par habitant, ...) perdaient toute signification.

II. LES PARAMETRES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DU BURUNDI

Après avoir passé en revue les différentes sources de données démographiques, il importe de connaître leur contenu. Dans ce domaine de la connaissance, des idées toutes faites soulevant de nombreuses controverses sont souvent véhiculées au fil du temps sans qu'aucune position ferme ne vienne trancher le débat. Ce chapitre essaiera de reprendre les diverses idées et croyances sur les paramètres démographiques du Burundi.

1) La croissance démographique

Dans l'esprit des autorités coloniales, la population est d'abord un symbole de puissance de la colonie. En témoigne cette affirmation que "la principale richesse d'un pays est sa nombreuse population" (14). L'administration coloniale se souciait du maintien d'un certain niveau de croissance bien qu'elle n'en fût pas un objectif explicite.

Globalement le Burundi (le Rwanda-Urundi) aurait toujours bénéficié d'un régime démographique favorable bien avant même l'installation européenne. Deux facteurs d'explication font l'unanimité des chercheurs. Le premier : le Burundi peut se targuer d'avoir été l'un des rares pays africains qui n'ait pas connu la traite des nègres. On se souviendra qu'elle a entraîné un dépeuplement massif de l'Afrique. Le deuxième critère d'explication, souvent privilégié a trait à la salubrité du climat. Les hautes terres d'attitude qui abritent la majeure partie de la population se caractériseraient par une action vivifiante directe sur les hommes et le bétail. Elles seraient ainsi peu favorables à la présence des endémies et des maladies tropicales qui déciment le reste de l'Afrique.

Aujourd'hui, la population du Burundi s'accroît au taux de 2,65 %, "ce qui garantit que sauf freinage, chaque génération serait remplacée par une génération deux fois plus nombreuse"(15).

D'une façon générale donc, le Burundi aura connu une courbe de croissance démographique ascendante, interrompue de temps en temps par des famines, des disettes et des épidémies qui décimaient la population et qui occasionnaient de fortes émigrations.

2) La transition démographique

Le taux de croissance démographique ne constitue pas en lui-même un paramètre démographique. En effet, c'est la résultante du taux de natalité, du taux de mortalité et du solde migratoire. Nous étudierons ici la natalité et la mortalité, les migrations faisant l'objet d'un point à part.

En tant qu'explication de l'histoire démographique, la théorie de la transition s'est révélée extrêmement importante. Que faut-il entendre par là ? C'est "le délai entre la première réduction sérieuse des taux de mortalité et la baisse correspondante des taux de natalité (16). La question qui se pose ici est de savoir si à l'instar des pays aujourd'hui industrialisés, la transition démographique au Burundi s'est opérée (ou s'opère) et constitue un facteur historique d'explication de la situation démographique actuelle. On se souviendra que dans ces pays développés, la transition (qui a duré en moyenne de soixante à soixante-dix ans selon I. Bowen) a été induite par les facteurs internes économiques et sociaux.

a) Evolution de la natalité

A notre connaissance, aucune étude n'a jamais été effectuée sur les problèmes de natalité. Nous nous baserons donc sur les données parcellaires des diverses enquêtes démographiques.

Il est difficile de se faire une idée concrète sur l'évolution de la natalité. Le seuil point qui fait l'unanimité est que les taux de natalité sont demeurés toujours très élevés.

Tableau N° 1 : Evolution des taux de natalité au Rwanda-Urundi, 1931-1957

ANNEE	RWANDA-URUNDI	RWANDA	URUNDI (BURUNDI)
1931 (17)	59,6	50,9	66,4
1932	55,2	57,2	52,3
1933	48,4	50,1	45
1934	47,6	48,2	43,7
1935	41,9	41,6	44
1936	41,6	42,8	29,9
1937	45	45,7	44,3
1938	43,3	42,4	47,6
1939	43,1	-	-
1940	43,3	-	-
1941	42,4	-	-
1942			
1943	36	-	-
1944	29,1	27,8	30,5
1945	34,5	36,7	32,4
1946	45	47,7	42,3
1947	40,3	41,4	39,3
1948	37,8	41,2	39
1949	42,9	42,2	46
1950	38,7	-	-
1951	40,6	52,1	48,6
1952	50,3	-	-
1953			
1954	44,6	45,4	43,7
1955	46,3	49	43,2
1956	-	51,9	46,5
1957	49,5	51,9	46,5
.			
1965 (18)	-	-	46,0
.			
1971 (19)	-	-	42,0
.			
1979 (20)	-	-	44,0

De ce tableau, on ne peut nullement dégager une tendance générale des taux de natalité et il serait hasardeux, au vu des trois avant-derniers chiffres, de conclure hâtivement à une baisse.

b) Evolution de la fécondité

Les études déjà effectuées sur les problèmes de population confirment le comportement nataliste du Burundi.

Voici certains témoignages :

"Le principal motif de l'orientation en faveur d'une fécondité exceptionnellement élevée est dû à la forte mortalité"(21).

Ainsi donc la fécondité très élevée au Burundi ne fait guère l'ombre d'un doute. La preuve est que, d'après certains travaux, une différence importante existe entre la fécondité réelle (nombre de naissances vivantes qui ont effectivement lieu dans la famille) et la fécondité idéale (nombre des naissances vivantes que le couple voudrait avoir ou voudrait avoir eu). La première s'éleverait à 6.0 enfants, alors que la seconde s'établit à 8.2 enfants (23).

Plusieurs facteurs socio-économico-culturels expliquent cette situation. Culturellement, une nombreuse progéniture a toujours été un symbole de richesse et de puissance. Mais cette conception trouve son fondement économique dans la mesure où une nombreuse descendance était nécessaire pour gagner le combat que l'homme livrait contre la nature (agriculture traditionnelle, élevage, guerres,...). En plus, une large famille occasionnait un large éventail de relations qui permettait de lutter contre l'arbitraire du pouvoir traditionnel.

Du point de vue démographique, la forte mortalité et notamment la mortalité infantile reste le principal mobile d'une fécondité élevée.

En bref, rien pour le moment n'augure une baisse de la fécondité. En effet, des modifications structurelles doivent se produire, notamment le recul de l'âge au premier mariage, le recul de la polygamie, la scolarisation, les soins de santé, la diminution de la mortalité infantile, etc...

c) Evolution de la mortalité

On peut analyser les taux de mortalité à l'aide du tableau suivant :

Tableau n° 2 : Evolution du taux de mortalité au Rwanda-Urundi, 1931-1957

ANNEE	RWANDA-URUNDI	RWANDA	URUNDI (BURUNDI)
1931	32,7	31,4	33,7
1932	32,5	30,2	36,1
1933	24,8	20,8	31,7
1934	21,1	19,2	27,4
1935	21,8	20,3	34,7
1936	22,1	20,9	31,7
1937	29,4	26,6	32,2
1938	27,9	27	33,1
1939	23,6	-	-
1940	28	-	-
1957 (1)	15,5	13,9	17,3
.			
1965 (2)	-	-	26,0
.			
1971 (3)	-	-	20,4
.			
1979 (4)	-	-	20,0

Source : (1) Nyayimpenda, E. La transition démographique en période coloniale (1930-1960). Bujumbura : Mémoire de licence en lettres et sciences humaines, Université du Burundi, p. 88
(2) Burundi. Enquête démographique 1965 : Paris, MINCOOP&INSSEE
(3) Burundi. Enquête démographique 1970-1971. Tome 1 : Résultats définitifs. Paris : MINCOOP & INSEE
(4) Enquête post-censitaire 1979.

La première constatation est que, plus que toutes les autres données démographiques, les statistiques de la mortalité sont très sous-estimées, les Barundi ne voulant pas du tout déclarer leurs morts. On observe donc souvent des invraisemblances énormes. Toutefois, on remarque que depuis 1947, un mouvement de baisse réelle s'amorce et se poursuit probablement étant donné que les grands chocs de la population ont pratiquement disparu.

De toute évidence, on admet facilement que la mortalité a régressé très rapidement à cause de deux facteurs essentiels. D'abord, cette chute s'est traduite par la disparition des causes conjoncturelles de mortalité collective, entendons les famines et les épidémies; ensuite, la lutte contre les causes structurelles à travers l'amélioration du régime nutritionnel et la généralisation de l'hygiène collective et des soins

médicaux. La grande composante a été certainement la chute spectaculaire de la mortalité infantile. On admet aussi que la diminution du taux de mortalité s'est accompagnée de l'augmentation de l'espérance de vie.

Peut-on alors dire que le Burundi a vécu ou vit la transition démographique à la manière des pays industrialisés et que cette théorie classique s'applique intégralement ?

A l'examen des paramètres de la croissance démographique, cette vue stéréotypée nous semble simpliste. La première phase, celle de la diminution de la mortalité, la natalité restant encore élevée, a été amorcée depuis l'époque coloniale (années 1948-1950). Mais, alors que cette chute a été très lente dans les pays développés et secrétée par des facteurs internes économiques et sociaux, elle a été très rapide, voire brutale dans les pays en développement (dont le Burundi).

A quand la deuxième phase, celle du déclin de la fécondité ? De toute façon, si les tendaces actuelles se prolongent, le Burundi dispose encore d'un potentiel d'accroissement démographique considérable si on considère la structure par âge de la population. La deuxième phase n'a pas donc suivi la première. En effet, dans les pays industrialisés, "la transition démographique résulte de l'évolution générale des économies, des sociétés et des mentalités" (24). En d'autres termes, elle s'inscrit dans un contexte culturel, économique et social en plein changement. On peut bien parler d'une véritable mutation démographique.

Il n'en est pas de même au Burundi où la première phase provoquée par des facteurs externes rencontre la rigidité des structures socio-économiques et culturelles, de sorte que la conception nataliste ne peut être nullement ébranlée. Bref, la deuxième phase ne pourra s'amorcer sans encore une longue période de "gestation du comportement malthusien" (25).

3) Les migrations (26)

Bien que n'ayant pas fait l'objet de plusieurs études spécifiques, le phénomène des migrations est peut-être le mieux perçu et soulève relativement peu de controverses.

Premièrement, la réputation établie selon laquelle la population burundaise est spatialement "immobile" est vide de tout fondement. Les études et les données dont on dispose révèlent bien l'ampleur du phénomène, très ancien par ailleurs.

a) Emigration à l'extérieur du pays

Il est difficile de saisir numériquement ce phénomène mais il date de très longtemps. J.P. Chrétien et E. Mworoha distinguent trois grandes phases (27) :

1920-1932 : le mouvement débute et coïncide avec l'essor des plantations industrielles dans les pays voisins (surtout en Afrique Orientale). Mais cette période correspond également à des crises alimentaires et à des famines meurtrières.

1933-1947 : le mouvement atteint son apogée à cause surtout de sa généralisation et de l'influence qu'exercent les anciens émigrants.

1948-1960 : on observe une certaine stabilisation du mouvement, les conditions économiques régionales étant presque restées inchangées. Globalement, on estime à 653.094 les personnes ayant émigré du Burundi entre 1930 et 1960 (28).

Les raisons économiques (payement de l'impôt, payement de la dot, besoins de liquidités monétaires...) sont les grands mobiles de cette émigration vers le Congo-Belge et l'Afrique orientale britannique. Les motifs démographiques (pression démographique...) ne semblent pas avoir prévalu.

b) L'émigration régionale (29)

Ce type d'émigration date de la période coloniale, lorsque l'administration belge, inquiétée par le dépeuplement causé par l'émigration extérieure, organisa la mise en valeur des régions sous-peuplées de la plaine de l'Imbo et du Mosso.

Mais depuis les années 1970, cette mobilité spatiale a été de plus en plus spontanée et de plus en plus généralisée. Elle a eu deux motifs principaux. D'abord, alors que l'aspect démographique de l'émigration extérieure n'était pas évident, il est aujourd'hui explicite. Ainsi, dans une enquête menée en communes Cankuzo, Kinyinya et Mpanda, 75 % de la population se déplacent suite à la pression démographique pour résoudre le problème foncier (30).

Ensuite, la monétarisation de l'économie qui a créé d'autres habitudes de consommation et d'autres besoins pousse la population à émigrer vers des régions susceptibles de favoriser l'acquisition des liquidités, motif déjà invoqué pour l'émigration extérieure (31).

L'évaluation des conséquences de l'émigration reste fort hypothétique du moment qu'on ne peut en saisir la portée et l'ampleur. L'émigration extérieure causait deux conséquences contradictoires : au Burundi, elle créait un vide de la main-d'oeuvre surtout pour les grands travaux d'infrastructure. Au niveau des ménages, le départ des hommes entraînait des conséquences graves (diminution de la main-d'oeuvre, affaiblissement du statut de la famille...). Mais d'un autre côté, le mouvement salarial développé des pays d'immigration favorisait des transferts monétaires très importants.

Au point de vue régional l'émigration permet une meilleure répartition de la population sur le territoire, elle permet également d'aplanir les disparités de niveaux de vie et de réduire la pression démographique. Mais cette dernière conséquence est de plus en plus mise en doute, étant donné que cette émigration risque de se traduire par une

généralisation des fortes densités s'il n'y a pas de changements de structures socio-économiques (1).

4) La distribution de la population

a) distribution spatiale

La répartition de la population sur le territoire national a toujours été inégale. La majeure partie se concentre dans la partie septentrionale du pays.

Tableau n° 3 : Exemples de densités de population des collines de recensement, 1979

COLLINE	DENSITE (hab./km2)
Gakenke (Gatara, Ngozi, Buyenzi)	1.012
Bwega I (Mwumba, Ngozi, Buyenzi)	995
Migege (Kayanza, Ngozi, Buyenzi)	1.586
Mivo (Ngozi, Ngozi, Buyenzi)	759
Gashingwa (Vumbi, Muyinga, Bweru)	1.044
Nyambuye (Bukirasazi, Gitega, Kirimiro)	1.040
Murayi (Giheta, Gitega, Kirimiro)	873
Gitoki (Kanyosha, Bujumbura, Imbo)	3.425
Nyarumpongo (Isale, Bujumbura, Mumirwa)	950
Rukiko (Mpanda, Butanza, Imbo)	3
Mugerama (Nyanza-Lac, Bururi, Imbo)	9
Muremera (Giheta, Gitega, Kirimiro	79
Murana (Muyinga, Muyinga, Bweru)	11
Rubanda (Bweru, Ruyigi, Buyogoma)	23
Bugongo (Mpinga, Ruyigi, Mosso)	38
Kibago (Mabanda, Bururi, Buraganne)	18
Mafuro (Gashikanwa, Ngozi, Buyenzi)	128
Cayi (Kiremba, Ngozi, Buyenzi)	81

1) Source : Mertens, A. (1961) Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi : superficie et population par colline de recensement. Bujumbura, ISABU, 93 p.

Note : Le premier nom en parenthèses désigne la commune, le second la province, le troisième la région naturelle.

Ce phénomène, encore plus perceptible aujourd'hui, s'apprécie par les coefficients de densité très variables. On doit noter ici que, de tous les paramètres démographiques, la forte densité de la population du Burundi a toujours été le point le plus saillant pour tout observateur étranger. En effet, elle a toujours été la plus forte d'Afrique (à l'époque du Rwanda-Urundi). Aujourd'hui le Rwanda se classe en tête, directement suivi par le Burundi. Cela ne pouvait être autrement dans un pays aux dimensions très modestes et jouissant d'un régime démographique très favorable.

Pour bien des observateurs, la forte densité de population constitue le problème numéro un au Burundi. "La densité exceptionnelle de la population du Rwanda-Urundi et son augmentation numérique constituent le problème démographique le plus angoissant de ce pays" (33). La gravité du problème résulte de la surcharge des terres qu'il occasionne.

Notons bien que cette idée de la surpopulation et de la surcharge pastorale a été véhiculée depuis très longtemps. Voici le défi des pouvoirs coloniaux : "assurer l'existence d'une population déjà trop nombreuse et qui croît rapidement sur des terres limitées que l'érosion rétrécit,... (sinon) le manque de terres fertiles provoquera la réduction brutale de la population et du bétail dans des conditions tragiques qu'imposent les lois de la nature (34)".

Il est vrai que la course entre la population et l'environnement est engagée depuis longtemps mais il ne faut pas a priori en exagérer la portée. Toutefois, aujourd'hui au Burundi plus que jamais auparavant, on peut bien parler de "pression démographique" qui traduit une situation concrète (35).

b) répartition par âge et par sexe

Le plan décennal faisait remarquer en 1950 que l'autre grande caractéristique de la population du Burundi (du Rwanda-Urundi) est "l'équilibre de sa composition" (36). Le sex-ratio est à peu près celui-ci :

Année	% hommes	% femmes (37)
1960	48.9	51.1
1965	49.3	50.7
1970	49.3	50.7
1979	48.4	51.6

On se rend compte qu'aucune modification profonde n'a eu lieu. La proportion d'hommes est toujours demeurée très stable par rapport aux femmes (38). Autant dire que les facteurs influant sur cette répartition, à savoir la répartition des sexes à la naissance, les différences de mortalité masculine et féminine, ainsi que les effectifs masculins et féminins des migrants sont restés pratiquement inchangés.

ii) par âge

Comme dans le cas précédent, on peut affirmer qu'il n'y a pas eu de modification structurelle importante. La population du Burundi est essentiellement composée de jeunes. Ainsi, elle était répartie en grands groupes d'âge en 1965, en 1971 et en 1979 de la façon suivante (39) :

Groupe d'âge	Population o/oo 1965	Population o/oo 1971	Population o/oo 1979
0 - 14 ans	468	441	428
15 - 59 ans	473	518	532 (15-64)
60 ans et plus	59	41	43 (65 et plus)

Ces chiffres ne traduisent pas clairement le rajeunissement de la population qu'on devrait attendre en fonction d'un certain gain de fécondité et du recul de la mortalité infantile.

Mais il serait intéressant d'étudier les groupes d'âge quinquennaux :

Tableau n° 4 : Tableau de la répartition de la population Burundi par classes d'âge quinquennales 1954 et 1971

Classe d'âge	Effectifs pour 1.000 (1954)	Effectifs pour 1.000 (1971)
0 - 4	170.6	167.4
5 - 9	133.1	142
10 - 14	111	131.6
15 - 19	75.7	106.8
20 - 24	99.4	76.7
25 - 29	99	66.5
30 - 34	50.6	65.6
35 - 39	61.3	57.7
40 - 44	48	49
45 - 49	43.2	40.6
50 - 54	35	32.7
55 - 59	24.6	24.9
60 - 64	14.4	19.4
65 - 69	34.1	21.1
-	1.000.0	1.000,0

Source : - Enquête démographique 1970-1971. - Tome 1, p. 146
- Neesen, V. "Quelques données démographiques de la population du Rwanda-Urundi." Zaire, n° 10

A l'analyse des pyramides d'âge faites à partir de ces données (40), on remarquera que entre 1954 et 1971, le Burundi est passé d'un régime démographique naturel à un régime de transition.

1954 :
- on observe de grandes disproportions entre les classes à cause d'une forte mortalité
- on observe également des creux qui traduisent l'effet des crises démographiques

1971 :
- on remarque une plus grande régularité qui signifie la disparition des causes de mortalité collective (mortalité infantile, crises d'épidémies et de famines).

En bref, l'étude des paramètres socio-démographiques du Burundi révèle qu'en dépit de plusieurs crises démographiques, leur évolution est telle qu'ils concourent pour un maintien d'un niveau acceptable de croissance démographique. La répartition de la population se caractérise quant à elle par une certaine stabilité.

IV. LA RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE AU BURUNDI

Jusqu'à la parution des résultats provisoires du recensement général de la population qui eut lieu en 1979, on peut bien parler d'un véritable "désert" au niveau de la recherche démographique. En effet très peu d'études spécifiques avaient été effectuées sur les problèmes de population. Cette situation est imputable à deux facteurs principaux. Le premier est l'absence de données d'ensemble cohérentes et actuelles. On se souvient que les données existantes étaient parcellaires et surtout dispersées. Le premier recensement général est venu pallier ce défaut. Il a mis à la disposition des chercheurs un matériel statistique complexe et fiable. La deuxième raison est l'importance que prennent de plus en plus les problèmes de population dans la planification du développement économique et social. Le premier recensement général de la population a éveillé une conscience jusque-là latente qui donne à la question démographique une dimension nationale.

1) Un bilan "plume"

Dans un essai bibliographique des études et travaux (thèses, mémoires, articles, documents officiels, documents de travail...) sur la population du Burundi, jusqu'en mars 1985 M.G. Dayer et Niyungeko, L. dénombrent seulement près de 220 références répartis comme suit dans diverses catégories :

a) Généralités (données générales, enquêtes, projections, recensement...) : 78 titres.
b) Aspects socio-économiques de la population (éducation, santé, urbanisation, planification, environnement...) : 25 titres

c) Politiques de population (planification familiale, migration...) : 12 titres

d) Problèmes connexes (place et rôle de la femme, dot, polygamie, place et rôle de l'enfant...) : 102 titres.

Force est de constater que la littérature existente sur les problèmes de population est loin d'être abondante (41). Si, à cela, on ajoute le fait que l'on ne peut plus retrouver la piste de certaines références (documents inédits, écrits datant de la colonisation égarés ou disparus...), on comprend que le potentiel d'utilisation de cette documentation s'en trouve très affaibli.

2) Pistes de recherche

Comme on l'a déjà vu, on remarquera que très peu d'études ont été effectuées avant le recensement de la population de 1979. Dès lors, les travaux se sont multipliés dans divers secteurs.

Nous reprenons ici, dans un tableau synoptique, les principaux travaux effectués sur divers thèmes de la recherche démographique :

THEME	PRINCIPAUX TRAVAUX	ANNEE	LIEU	AUTEUR
Source de données	1) Rapports de l'administration belge	1924-1960	BIC,CED, AUT	Royaume de Belgique. Ministère des colonies.
	2) Plan décennal de développement économique et social du Rwanda-Urundi	1951	BIC,CED, AUT	"
	3) Enquête démographique 1965	1966	BIC,CED,	République du Burundi Ministère de l'intérieur
	4) Enquête démographique 1970-1971	1974	BIC,CED, AUT	"
	5) Recensement général de la population. août 1979			
	- résultats provisoires	1980	BIC,CED,	République du Burundi.
	- résultats définitifs au niveau national	1987	CED,AUT	Ministère de l'intérieur
	- résultats par (anciennes) provinces	1983-1984	CED, AUT	"
	- projections de la population du Burundi 1980 - 2000	198[illegible]	CED,AUT	CED
Analyse de sources de données	-	-	-	-
Croissance démographique	-	-	-	-
Transition démographique	La transition démographique en période coloniale le cas du Burundi (1930-1960	198[illegible]	BIC,AUT	NGAYIMPENDA, E.
Natalité	-	-	-	-

Mortalité	Contribution à l'étude de la mortalité infantile par rougeole gastro-entérite et malnutrition protéocalorique à Bujumbura	1982	AUT	SEBAGANWA, N.
Fécondité	1) Famille et fécondité au Burundi : enquête sociologique	1977	SEA,BIC CED,AUT	NAVAS,J. et al
	2) Les problèmes de population au Burundi : enquête sur les motivations démographiques des des Barundikazi	1974	SEA,BIC, CED,AUT	ROBATEL, J.P. et al.
	3) La conception de la fécondité humaine dégagée des rites et des interdits relatifs à la femme dans la société burundaise traditionnelle et contemporaine	1983	BIC,AUT	NTAMWANA, M.T.
Emigration	1) L'émigration du du Rwanda-Urundi pendant les dix dernière années de l'administration belge (1923-193)	1976	BIC,AUT	KAYIRAMIRWA F.
	2) Surpeuplement et stratégies migratoires des paysans au Burundi	1981	CED,AUT	GUICHAOUA, A.
	3) Les migrations interrégionales, leur ampleur et leurs incidences au Burundi	1981	SEA,BIC, AUT	BACAMURWANKO L.

3) Quelques résultats

La recherche démographique au cours de ses dernières années a donné lieu à des conclusions intéressantes au sujet des aspects socio-économiques de la population et de la planification familiale. La relation entre l'économie et la population pose au moins trois problèmes fondamentaux :

i) A chaque stade du développement, pour parer aux besoins multipliés d'une population croissante (logements, écoles, équipements sanitaires, routes...), on doit consacrer l'épargne qui, normalement, devrait accroître l'investissement et la productivité.

ii) La structure par âge d'une population en accroissement rapide comprend une proportion relativement faible de population active et par contre un fort pourcentage de personnes à charge (surtout des enfants qui ne travaillent pas ou qui consomment plus qu'ils ne produisent). On est alors placé devant l'impossible défi d'élever le niveau de vie et même de le maintenir.

iii) Enfin, un accroissement rapide de la population accélère la cadence à laquelle les ressources disponibles sont drainées (42).

Ces divers effets conjugués conduisent à penser à la mise en place d'une politique de population susceptible d'infléchir la courbe démographique et d'alléger les pressions que la population exerce sur les diverses variables socio-économiques.

Des différentes études mentionnées, nous tirons les conclusions suivantes :

Education

La croissance démographique agit sur l'éducation sous trois aspects :

- la structure par âge de la population (composée essentiellement de jeunes), ajoutée à l'allongement continuel de la durée de la scolarité, augmente rapidement la population scolarisable
- elle crée des besoins matériels très importants (salles de classes, matériel didactique...)
- elle induit de nouveaux besoins en formation et en personnel enseignant.

Urbanisation

Le taux d'urbanisation du Burundi s'élève à près 3.5 %, Bujumbura étant à proprement parler la seule véritable agglomération urbaine du pays. Le taux d'accroissement de la population de Bujumbura est compris entre 5 % et 6 %.

Si on se limite à la situation du logement, une majeure partie de la population de Bujumbura est bien loin de jouir d'un logement décent. Dans les quartiers populaires (Buyenzi, Bwiza, Kamenge,...) l'espace habitable par personne se limite en moyenne à 4.2 m2 à 7.5 m2 quand elle est de 27.5 à 38.5 m2 dans les quartiers résidentiels (43).

Au niveau de l'accroissement des logements, celui-ci est estimé à 4.5 % alors que la population urbaine de Bujumbura augmente de près de 5 % par an. Ainsi, chaque année, la ville de Bujumbura se gonfle de près de 1.200 personnes sans abri (44).

Santé

La poussée démographique accentue la demande des services de santé et risque de déborder la capacité existante. Quelques indicateurs nous montrent clairement l'insuffisance des services médicaux à satisfaire les besoins des populations :

- on estime à 746 le nombre de personnes (45) par lit d'hôpital (1.600 dans le secteur de Muyinga)

- on compte en moyenne 40.000 personnes par médecin (45)
- en admettant qu'un dispensaire dessert normalement entre 7.000 et 15.000 habitants, 28 % des dispensaires au Burundi dominent une population supérieure aux normes (46)
- en admettant comme critère d'accessibilité d'un centre de santé un rayon de 5 km, en moyenne, seuls 45.3 % répondent à cette norme (en commune Ijene, ancienne province de Ngozi, ce taux est de 4.2 %) en 1982. (46)
- sur 404 centres de santé nécessaires pour assurer les soins de santé primaires d'ici l'an 2.000, 256 sont encore à créer et selon la norme de 2 techniciens médicaux par centre, il faudra en former 32 par an (46).
- le budget alloué à la santé publique s'élève seulement à 6 % du budget total en moyenne (46).

Environnement

La croissance démographique exacerbe les problèmes de l'environnement. Dans un pays comme le Burundi, où le sol constitue la source presque exclusive de ressources vivrières, la détérioration de l'environnement est fort dommageable. La pression démographique se traduit sous les effets suivants :

- la densité démographique du Burundi est passé de 68 hab/km2 à 165 hab/km2 entre 1950 et 1982 et la densité par rapport à la surface agricole s'élève à 536 hab/km2 en 1982
- l'élasticité de l'offre de terres disponibles par rapport à la population est de - 1.58
- la taille des exploitations agricoles est passée de 168 ares en moyenne à 88 ares entre 1949 et 1982 et le coefficient de corrélation linéaire entre la densité de population par rapport à la surface agricole et la taille des exploitations agricoles est de 0.9282 ;
- sous le seul effet de la croissance démographique, la disponibilité en boisements naturels par habitant est passée de 151.2 m2 à 124.1 m2 entre 1973 et 1980

- le taux annuel moyen de déforestation de la forêt dense humide est de 2.9 %, plus élevé que le taux de croissance démographique
- la disponibilité en pâturages par tête de bétail est passée de 1.63 ha à 1.14 ha entre 1949 et 1982;
- selon une étude expérimentale sur l'érosion en commune Isale (colline Rushubi), les cultures en pente (le Burundi étant un pays de collines) occasionnent une érosion entraînant entre 35 et 20 % de ruissellement et une perte en terre atteignant 181 tonnes par ha et par an (47).

Planification familiale

La planification familiale devient de plus en plus une préoccupation majeure de la population. Plusieurs raisons militent en sa faveur : nécessité de protection maternelle et infantile, souci de préserver le niveau économique des ménages, souci d'ajuster la population à un niveau compatible avec celui des ressources...

Où en sommes-nous ? Le conseil des Ministres de Mars 1983 et la 14e session du Comité Central du Parti UPRONA ont été explicites. La politique nationale de contrôle des naissances a été adoptée et stipule d'abord que la planification familiale ne signifie pas seulement la limitation des naissances. Elle englobe des aspects économiques et sociaux importants et surtout, elle doit être intégrée dans la planification du développement économique et social dans son ensemble.

Les diverses recherches menées sur la question ont permis de tirer certaines conclusions :

- d'abord, la mise en place du système de planning familial pose l'épineux problème de l'information, plus aigu encore chez les femmes que chez les hommes. Sur un échantillon de 40 femmes et 40 hommes interrogés à Bujumbura 30 % des femmes et 10 % des hommes le vivent réellement (48). L'information parcellaire obtenue provient surtout des conversations courantes et non des moyens modernes, ce qui conduit la population à adopter une attitude plutôt passive vis-à-vis du problème.

- les conditions économiques (coût élevé de la vie, exiguité des logements, frais élevés de la scolarisation...) constituent la première motivation du souhait de la prévention des naissances (49)

- les méthodes contraceptives sont peu connues de la population en général et de la population rurale en particulier

- l'expérience de planning familial au Centre de Médecine Communautaire de FOREAMI à Bujumbura a révélé que le planning familial est tout juste à l'étape embryonnaire. Ainsi, entre le 1er août 1982 et le 31 mai 1983 (10 mois), le centre n'a accueilli que 350 consultantes (50).

- parmi les contraintes de réalisation du planning familial, la contrainte financière constituera un des grands goulots d'étranglements. Une étude récente a montré que la mise en place du plus élémentaire des dispensaires de planning familial coûterait 4 millions de francs burundais (compte non tenu des coûts d'exploitation) (51).

4) Vers de nouvelles orientations

Depuis le recensement général de la population, les problèmes démographiques suscitent un engouement certain de la part de plusieurs chercheurs. Ce zèle de plus en plus prononcé rencontre une organisation institutionnelle qui se met en place :

a) le Centre de recherches démographiques pour le développement (CEDED)

Initialement dénomé "Centre de Recherche et de Formation en Population" (CREP), le CEDED a été mis sur pied en 1979 avec l'aide du Fonds des Nations-Unies pour les Activités en Matière de Population (FNUAP). L'objectif immédiat était de donner un appui technique au Bureau central du recensement par l'analyse des données qui en étaient issues, ainsi que les données d'Etat-Civil. A moyen et long terme cependant, le centre devra concevoir des programmes de formation et constituer un organe consultatif en matière de population. En plus, il se chargera de la création d'une infrastructure solide pour la recherche démographique (52).

Le CEDED a déjà inscrit à son actif, le traitement de toutes les données du recensement général de la population, au niveau national et par anciennes provinces. Il vient de participer à une enquête démographique sur les attitudes de la population en matière de fécondité et de planning familial. En outre, il a constitué pour bien des chercheurs une source de documentation importante.

Pour réussir pleinement sa mission le Centre devrait :

- devenir un véritable centre de documentation en matière de population en général et sur le Burundi en particulier. Ainsi, il essaierait de rassembler tous les documents portant sur les problèmes de population au Burundi (le petit essai bibliographique déjà mentionné pourrait y aider).

- être doté de moyens financiers suffisants pour promouvoir et soutenir la recherche démographique (par exemple en finançant des types de recherche précis).

b) Le projet d'Etat-Civil

Le décret-loi n° 1 du 15 janvier 1980 instituant le nouveau code des personnes et de la famille a rendu obligatoire l'enregistrement régulier des faits d'Etat-Civil. Avec l'aide du FNUAP depuis 1979, une structure organique adéquate a été mise en place (Bureau National d'Etat-Civil, officiers d'Etat-Civil, bureaux provinciaux et communaux d'Etat-Civil...).

La mise en place du nouveau système d'enregistrement des faits d'état-civil servira à promouvoir la recherche démographique dans la mesure où elle permettra de connaître avec plus de certitude les mouvements naturels de la population (natalité, mortalité, accroissement). En plus, pour la première fois peut-être, on pourra disposer de données assurant la couverture intégrale du pays.

c) L'Université du Burundi

La promotion de la recherche scientifique constitue l'une des principales missions de toute université. L'Université du Burundi, à travers le Centre Universitaire pour le Développement Economique et Social (CURDES) intégré au sein de la faculté des Sciences Economiques et Administratives (FSEA), s'efforce de lancer la recherche démographique. Des projets spécifiques ont été exécutés ou sont en cours (bibliographie générale sur la population, essai de bibliographie "démographique" sur le Burundi, travaux sur le planning familial, les migrations...). Notons qu'un laboratoire permanent sur la population et le développement est régulièrement animé depuis 1983 au sein de la FSEA (53).

Bref, si la recherche démographique n'est pas encore très poussée, elle a déjà fourni des résultats palpables et son avenir semble très prometteur.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette investigation il importe d'en tirer toutes les constatations intéressantes sur les connaissances qu'on a de la population du Burundi.

1. Il existe beaucoup de sources disparates de données démographiques, un bon nombre remontant à l'époque coloniale. Au niveau de la qualité, la recherche des données à des fins purement administratives (fiscalité, recrutement de la police, travaux forcés, recrutement de la main-d'oeuvre...) a été certes fort dommageable. L'esprit scientifique de recherche en a souvent souffert et elles gardent une fiabilité toute relative et toujours sujette à caution. Mais quelle que soit leur nature, elles ont une grande valeur indicative. Le recensement général de la population de 1979 a constitué une base à partir de laquelle on peut remonter plus loin dans le passé et dans le futur pour vérifier certaines hypothèses. Il a donc fourni un ensemble de données cohérentes.

2. L'analyse des paramètres démographiques conduit à certaines conclusions fort intéressantes. A en croire la plupart des études, le Burundi a toujours joui d'un régime démographique très favorable, qui lui a permis, en dépit de nombreuses crises, de maintenir un certain niveau de croissance démographique. Le facteur climatique est communément avancé comme le plus explicatif.

La chute brutale de la mortalité qui ne fait pas l'ombre d'un doute n'a pas été suivie par une réduction de la fécondité (on parle même d'un certain regain). Autant dire que si la première phase de la transition démographique a été réalisée, la deuxième phase devra attendre une certaine mutation mentale.

L'émigration extérieure qui opérait comme un régulateur des crises démographiques avait des fondements essentiellement économiques et monétaires. L'émigration régionale quant à elle, phénomène qui s'est amplifié plus récemment, trouve dans le problème foncier et la pression démographique les plus grandes motivations.

Au niveau de la répartition de la population, la forte densité de la population du Burundi d'abord, son inégale distribution ensuite, ont toujours constitué l'aspect le plus frappant et ont véhiculé depuis longtemps l'idée d'un "péril démographique" qui pesait sur les terres agricoles. La répartition de la population par sexe montre un certain équilibre de la composition. La répartition par âge, quant à elle, fait ressortir un changement structurel important au cours des trois dernières décennies: le passage d'un régime démographique primitif à un régime de transition.

3. Si le bilan de la recherche démographique au Burundi reste fort maigre jusqu'à ce jour, elle a tout de même permis de concrétiser certaines croyances sur l'influence de la variable démographique sur les autres variables socio-économiques. Il en est ainsi de l'éducation, de l'urbanisation, de la santé, de l'environnement... En outre, elle conduit vers l'exploration concrète des possibilités et des contraintes d'une

politique de population adaptée aux conditions socio-économiques et culturelles propres au Burundi.

L'enthousiasme que suscite désormais l'étude des problèmes de population pourra être soutenu si les diverses institutions qui y participent jouent pleinement leur rôle de promoteurs (54).

NOTES ET REFERENCES

(1), (2) et (3) BARANDEREKA, S. et A. BERCIU : "Burundi in : Groupe de démographie africaine, éd. (1984) L'évaluation des effectifs de la population des pays africains. Tome 1.

(4) GOUROU, P. (1953) La densité de la population du Rwanda-Urundi : esquisse d'une étude géographique. Bruxelles : Institut Colonial Belge p. 103

(5) NGAYIMPENDA, E. (1984) La transition démographique en situation coloniale : le cas du Burundi (1930-1960). Bujumbura : mémoire de Licence en lettres et sciences humaines, pp. 11-29

(6) BARANDEREKA, S. et BERCIU, A. op. cit. p. 47

(7) NEESEN, V. (1953) "Quelques données démographiques sur la population du Rwanda-Urundi" Zaïre, n° 10. Cité par E. NGAYIMPENDA, op. cit. p. 15

(8) Royaume de Belgique. Ministère des Colonies (1951). Plan décennal pour le développement économique et social du Rwanda-Urundi. Bruxelles : Les Editions de Visscher, p. 5

(9) BARANDEREKA, S. & BERCIU, A. op. cit. p. 51

(10) BARANDEREKA, S. et A. BERCIU, op. cit. p. 52

(11) BARANDEREKA, S. et A. BERCIU, op. cit. p. 52

(12) BARANDEREKA, S. et A. BERCIU, cit. Pp. 53-54

(13) CALDWELL, J.C., OKONJO, C. La population de l'Afrigue Tropicale New York : The population Council, p. 7

(14) Royaume de Belgique. Ministère des Colonies (1925). Rapport sur l'Administration Belge du Rwanda-Urundi. Bruxelles, p. 53

(15) CALDWELL, J.C. "Questions importantes", in : Caldwell, J.C. et al, (1973), Croissance démographique et évolution socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. New York, The population Council, p. 3

(16) BOWEN, I. (1973) "Le festin de la nature "aujourd'hui". Finances et Développement, volume 10, n° 4, décembre, p. 12

(17) NGAYIMPENDA, E. (1984) La transition démographique en période coloniale (1930-1960) Bujumbura : Mémoire de Licence en lettres et sciences humaines, Université du Burundi, Pp. 65-66

(18) Burundi. Enquête démographique 1965. Paris, MINCOOP & INSEE

(19) Burundi. Enquête démographique 1970-1971. Tome 1 : Résultats définitifs, Paris : MINCOOP et INSEE

(20) Enquête post-censitaire 1979

(21) ROBATEL, J.P. et al. (1974). Les problèmes de population au Burundi. Résultats d'une enquête sur les motivations démographiques des Barundikazi. Bujumbura : Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Université du Burundi et Pathfinder Fund, Boston, p. 147

(22) NAVAS, J. et al (1977). Famille et fécondité au Burundi : enquête sociologique. Bujumbura : Centre de Recherches Socio-religieuses de l'Episcopat du Burundi et Faculté des Sciences Economiques et Administratives, p. 9

(23) NAVAS, J. et al. op. cit. p. 71

(24) Suisse. Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide humanitaire (1984). Perspectives démographiques et politiques de population. Berne, p. 2

(25) NGAYIMPENDA, E. op. cit. p. 59

(26) Nous traiterons précisement de l'émigration. Voir les deux études les plus intéressantes à ce sujet - Guichaoua, A. (1981). Surpeuplement et stratégies migratoires des paysans au Burundi, document de travail ronéo, France : Université de Bretagne Occidentale, mai - Bacamurwanko, L. (1981). Les migrations interrégionales, leur ampleur et leurs incidences au Burundi. Bujumbura : Mémoire de Licence en Sciences Economiques et Administratives, Université du Burundi.

(27) CHRETIEN, J.P. et MWOROHA, E., cité par Ngayimpenda, E. op. cit. p. 115

(28) CHRETIEN, J.P. et E. MWOROHA, cité par Ngayimpenda, E. op. cit. p. 115

(29) Nous parlons ici des migrations de peuplement.

(30) Bacamurwanko, L. op. cit.

(31) Un autre type d émigration interne non évoqué ici mais non moins important est l'exode rural. A. Guichaoua estime d'ailleurs qu'il s'est pratiquement substitué à l'émigration à l'extérieur du pays.

(32) Voir à cet effet le papier de PEZI KUYOWA, N., Migration vers les régions moins densément peuplées : une solution aux problèmes démographiques, Bujumbura, mars 1985, 35 p.

(33) Royaume de Belgique. Ministère des Colonies (1953). Plan décennal pour le développement économique et social du Rwanda-Urundi. Bruxelles : les Editions de Visscher, p. 10

(34) Royaume de Belgique. Ministère des Colonies. op. cit. p. 347

(35) Voir à ce sujet : Niyungeko, L. (1984). Pression démographique et consommation du capital naturel au Burundi. Bujumbura : mémoire de Licence en Sciences Economiques et Administratives, Université du Burundi, 149 p.

(36) Données des rapports de l'administration belge 1960, de l'enquête démographique 1965, de l'enquête démographique 1970-1971 et des résultats provisoires du recensement général 1979

(37) Royaume de Belgique, Ministère des Colonies. Plan... op. cit. p. 11

(38) Il n'en est pas de même à Bujumbura où on dénombrait en 1979, 56,7 % d'hommes et 44,3 % de femmes. La raison est que Bujumbura est une zone d'immigration du travail touchant essentiellement les hommes.

(39) Tirés des enquêtes démographiques 1965, 1970-1971 et de résultats définitifs du recensement au niveau national 1982

(40) Ngayimpenda, E. op. cit. p. 40 et sqq

(41) En réalité, il ne resterait plus que 115 titres si on excluait la dernière catégorie.

(42) CALDWELL, J.C. et al. op. cit. p. 5

(43) PNUD, cité par Kibuka, A. et Negamiye, E. (1979) La poussée démographique et le problème de logement à Bujumbura. Bujumbura : mémoire de Licence en Sciences Economiques et Administratives (ISCAM), Pp. 3-4

(44) Calculé à partir de la population de 1982. Le taux de croissance des logements a été estimé par Kibuka, A. et Negamiye, E. à partir de l'effectif des maisons entre 1970 et 1978.

(45) Wiesler, H. (1976) Etude sur quelques paramètres démographiques et sanitaires. Bujumbura : Ministère de la Santé Publique, p. 43

(46) Bwashi - Bishahushi, C. (1983) Etude de la planification sanitaire en vue de l'instauration des soins de santé primaires Bujumbura : mémoire de Licence en Sciences Economiques et Administratives.

(47) Niyungeko, L. (1984). Pression démographique et consommation du capital naturel au Burundi. Bujumbura : mémoire de Licence en sciences économiques et administratives, octobre, 149 p.

(48) Barihuta, N.G. (1983) Etude psychosociologique de la prévention des naissances à travers les représentations des personnes du milieu urbain de Bujumbura. Bujumbura : mémoire de Licence en Psychologie et Sciences de l'Education, pp. 195-198.

(49) Barihuta, N.G. (1983) op. cit.

(50) Ngendabanyikwa, N. (1983). Une expérience de planning familial au Burundi Bujumbura : thèse de docteur en médecine, Université du Burundi, 90 p.

(51) Ndondera, A. (1984) Le coût de la mise en place d'un système de planning familial au Burundi, p. 38

(52) République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. Centre de Recherche et de formation en populaticn (1979). Résultats bruts partiels de l'enquête post-censitaire 1979. Bujumbura, p. 1

(53) Ce laboratoire est animé par Monsieur M.G. DAYER, Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et Administratives.

(54) Cette analyse n'a ni le pouvoir ni la prétention d'avoir passé en revue toutes les idées qu'on possède sur la population du Burundi. Elle a simplement résumé les diverses conclusions tirées d'un certain nombre de documents écrits sur le Burundi. Il est clair que l'horizon reste ouvert.

Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to citate this article

NIYUNGEKO Laurent, Etat des connaissances en matière de population au Burundi, pp. 1-37, Cahiers du CURDES n° 6, Mars 1988.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr